



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-septième session

**Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024**

**Financer l'élimination de la faim, aujourd'hui et demain  
(ODD 2)**

### Résumé

Confrontée à des niveaux élevés de faim et d'insécurité alimentaire, la région Proche-Orient et Afrique du Nord est loin d'être en voie de réaliser l'ODD 2.

On y constate une tendance à la recrudescence de la sous-alimentation et la persistance de plusieurs formes de malnutrition. Les principaux facteurs à l'origine de l'augmentation de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition s'aggravent dans la région, à savoir les conflits, le changement climatique et les ralentissements et fléchissements économiques, dont les effets se conjuguent à ceux des inégalités et de l'inaccessibilité économique d'une alimentation saine. Pour atteindre les cibles 1 et 2 de l'ODD 2, il sera impératif de transformer les systèmes agroalimentaires régionaux de sorte que ceux-ci garantissent, au-delà de la sécurité alimentaire et d'une alimentation saine et abordable, une plus grande résilience face à ces différents facteurs, tout en procurant des moyens d'existence équitables et en réduisant les inégalités. Cet effort nécessitera tout d'abord de réorienter les subventions nationales qui sont accordées pour que celles-ci contribuent de manière plus efficace et efficiente à la transformation des systèmes alimentaires et qu'elles favorisent la consommation d'aliments plus nutritifs et la transition vers des produits et des modes de production plus durables. Il faudra ensuite engager des financements publics et privés supplémentaires pour lutter contre la faim et la malnutrition et pour soutenir les moyens d'existence ruraux, la production durable et l'adaptation au changement climatique.

Les systèmes agroalimentaires dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont reçu des financements d'un montant de 35,9 milliards d'USD en 2021: 12,7 milliards en aide publique au développement (APD) au profit de secteurs plus larges associés à l'agriculture, tels que l'aide sous forme de produits de base et de produits alimentaires, la nutrition, l'environnement et l'eau; 12,5 milliards en crédits bancaires à l'agriculture, aux forêts et à la pêche; 10,4 milliards sous forme de dépenses publiques nationales; et 0,3 milliard en investissements étrangers directs (IED) dans l'agriculture, les forêts et la pêche et dans les denrées alimentaires, les boissons et le tabac (les données relatives aux IED datent de 2016). Cette estimation des niveaux de financement actuels ne comprend pas les dépenses de consommation ni les flux financiers des secteurs du commerce et de la vente au détail de denrées alimentaires dont bénéficient les systèmes agroalimentaires locaux. D'après une estimation, le financement supplémentaire nécessaire pour transformer les systèmes

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

agroalimentaires dans la région – autrement dit le déficit de financement à combler – s’élève à au moins 13,3 milliards d’USD par an.

Les apports de capitaux à des conditions favorables de la part de partenaires fournisseurs de ressources et d’institutions financières internationales peuvent atténuer les risques liés aux investissements et ouvrir de nouvelles perspectives dans ce domaine. En complétant les capitaux d’investissement privés au moyen de capitaux assortis de conditions favorables, des mécanismes de financement innovants peuvent contribuer à combler le déficit de financement annuel de 13,3 milliards d’USD dans les systèmes alimentaires du Proche-Orient et de l’Afrique du Nord et ainsi améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au sein de la région.

La combinaison de capitaux d’investissement privés et de capitaux accordés à des conditions favorables s’effectue dans le cadre de mécanismes de financement innovants, tels que les garanties en cas de perte pour les organismes de prêt ou d’assurance, les investissements à impact dans l’innovation sociale, les financements axés sur les résultats, les obligations vertes, les conversions de créances, les garanties de marché (agriculture contractuelle), les fonds d’investissement à impact, les pôles de financement innovant, les incubateurs, les accélérateurs, les prélèvements et taxes obligatoires, les prix et récompenses, les obligations pour le développement et les échanges de droits d’émission de carbone.

Ces mécanismes financiers innovants seront examinés en détail dans l’édition 2024 du rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s’adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NEC@fao.org

## I. Introduction

### *Termes clés et champ d'application*

1. Comme il n'existe aucun système de mesure convenu pour évaluer le financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, on observe des écarts importants dans l'estimation des niveaux de financement actuels et du déficit de financement à combler pour permettre la transformation des systèmes agroalimentaires.
2. Selon l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), six principaux flux financiers contribuent au fonctionnement des systèmes alimentaires locaux, nationaux et mondiaux: les dépenses de consommation, les flux financiers générés par le commerce et la vente au détail de denrées alimentaires, les fonds provenant de l'aide publique au développement, les financements publics issus des politiques budgétaires, les financements émanant des systèmes bancaires et les flux d'investissement des marchés de capitaux<sup>1</sup>.
3. La présente note d'information s'intéresse aux financements à mettre en place dans les systèmes agroalimentaires pour garantir une alimentation saine et nutritive et renforcer la résilience face aux principaux facteurs d'insécurité alimentaire. Elle comprend des estimations des types de financements suivants qui sont nécessaires à la réalisation des cibles 1 et 2 de l'ODD 2:
  - le soutien interne à l'agriculture;
  - l'aide publique au développement (APD);
  - le financement par l'intermédiaire des systèmes bancaires;
  - les investissements étrangers directs (IED).
4. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est confrontée à de multiples facteurs d'insécurité alimentaire, au rang desquels figurent les conflits, le changement climatique et les ralentissements et fléchissements économiques, et est loin de concrétiser la cible 1 (accès de tous à des aliments sains et nutritifs) et la cible 2 (élimination de la malnutrition sous toutes ses formes) de l'ODD 2. En conséquence, elle se doit d'opérer une transformation complète de ses systèmes agroalimentaires. Il faut, avant toute autre chose, que ceux-ci deviennent plus résilients face aux chocs et aux situations de stress qui vont croissants<sup>2</sup>. Ensuite, dans le cadre de cette transformation, il faut s'attaquer aux principaux facteurs de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et assurer à tous l'accès à une alimentation saine et abordable de façon durable et inclusive<sup>3</sup>. C'est pourquoi une grande diversité de secteurs, en dehors de l'agriculture, sont pris en compte dans ce document pour chiffrer les apports d'APD dans les systèmes agroalimentaires régionaux: nutrition, protection de l'environnement, eau, prévention des catastrophes et aide sous forme de produits de base et de produits alimentaires<sup>4</sup>.
5. Face aux défis régionaux, il faut aussi mobiliser des financements pour d'autres ODD si l'on veut parvenir à la sécurité alimentaire et obtenir de bons résultats nutritionnels. Compte tenu des niveaux élevés de stress hydrique et des défis majeurs liés au changement climatique auxquels la région est confrontée, il est vital de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux changements climatiques brusques (ODD 13) et de lutter contre le stress hydrique (ODD 6). Il est

---

<sup>1</sup> IFPRI. 2022. *2022 Global food policy report: Climate change and food systems*. Washington. doi.org/10.2499/9780896294257.

<sup>2</sup> FAO. 2021. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. [fao.org/3/cb4476fr/cb4476fr.pdf](https://www.fao.org/3/cb4476fr/cb4476fr.pdf).

<sup>3</sup> FAO. 2021. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. <https://www.fao.org/3/cb4474fr/cb4474fr.pdf>.

<sup>4</sup> La base de données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'APD emploie des codes sectoriels. Dans la présente note, on analyse les apports d'aide publique au développement au profit des secteurs suivants (codes entre parenthèses): alimentation scolaire (11250), nutrition de base (12240), distribution d'eau et assainissement (140), agriculture, sylviculture, pêche (310), agro-industries (32161), protection de l'environnement général (410), développement rural (43040), politique de sécurité alimentaire et gestion administrative (43071), programmes de sécurité alimentaire des ménages (43072), sécurité sanitaire et qualité des aliments (43073), aide sous forme de produits/aide-programme générale (500), assistance alimentaire d'urgence (72040), prévention des catastrophes/préparation à leur survenue (740).

également essentiel d'assurer des moyens d'existence équitables (cible 3 de l'ODD 2) et de lutter contre la pauvreté et les inégalités (ODD 1 et ODD 10). Il importe aussi de financer la réalisation de l'ODD 15 (vie terrestre/utilisation durable des ressources naturelles terrestres) en raison du niveau élevé de dégradation des terres. Pour réduire les pertes et le gaspillage alimentaires importants dans la région, des financements supplémentaires doivent également être consacrés à l'ODD 12 (modes de consommation et de production durables).

## **II. Situation générale sur le plan de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, principaux facteurs déterminants et défi à relever en matière de financement**

### ***A. Faim, insécurité alimentaire et malnutrition***

6. En 2022, la faim dans les États arabes a atteint son niveau le plus élevé depuis 2000: 59,8 millions de personnes étaient sous-alimentées et 170,1 millions, soit 36,6 pour cent de la population, étaient quant à elles en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. La région Proche-Orient et Afrique du Nord est restée confrontée à de multiples formes de malnutrition. La prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans était de 19,9 pour cent en 2022. La prévalence de l'excès pondéral chez les enfants de moins de 5 ans (9,5 pour cent) et la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans étaient supérieures à la moyenne mondiale de cette même année.

7. Le document de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (NERC/24/10) sur les perspectives mondiales et régionales en matière de sécurité alimentaire donne une vue d'ensemble de la situation sur le plan de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

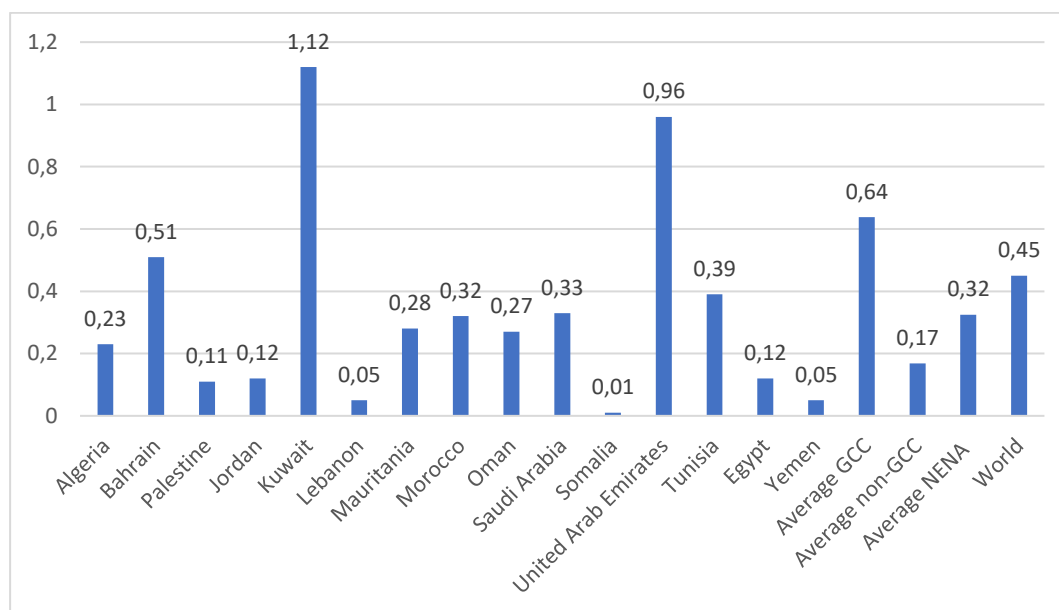
### ***B. Principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition***

8. Les principaux facteurs à l'origine de l'insécurité alimentaire sont le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, les conflits et les fléchissements économiques. Les problèmes de la région en matière de sécurité alimentaire sont aggravés par la forte dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires ainsi que par la hausse récente des prix des denrées alimentaires, l'endettement qui s'accumule dans de nombreux pays et la croissance démographique. Garantir l'accès à des produits alimentaires abordables à une population en expansion reste l'un des plus grands défis auxquels est confrontée la région.

9. Le document NERC/24/INF/30 sur l'exercice de prospective régionale décrit les principaux facteurs à l'origine de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région.

### C. Le défi à relever en matière de financement dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Figure 1: Indice d'orientation agricole des dépenses publiques dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2021)

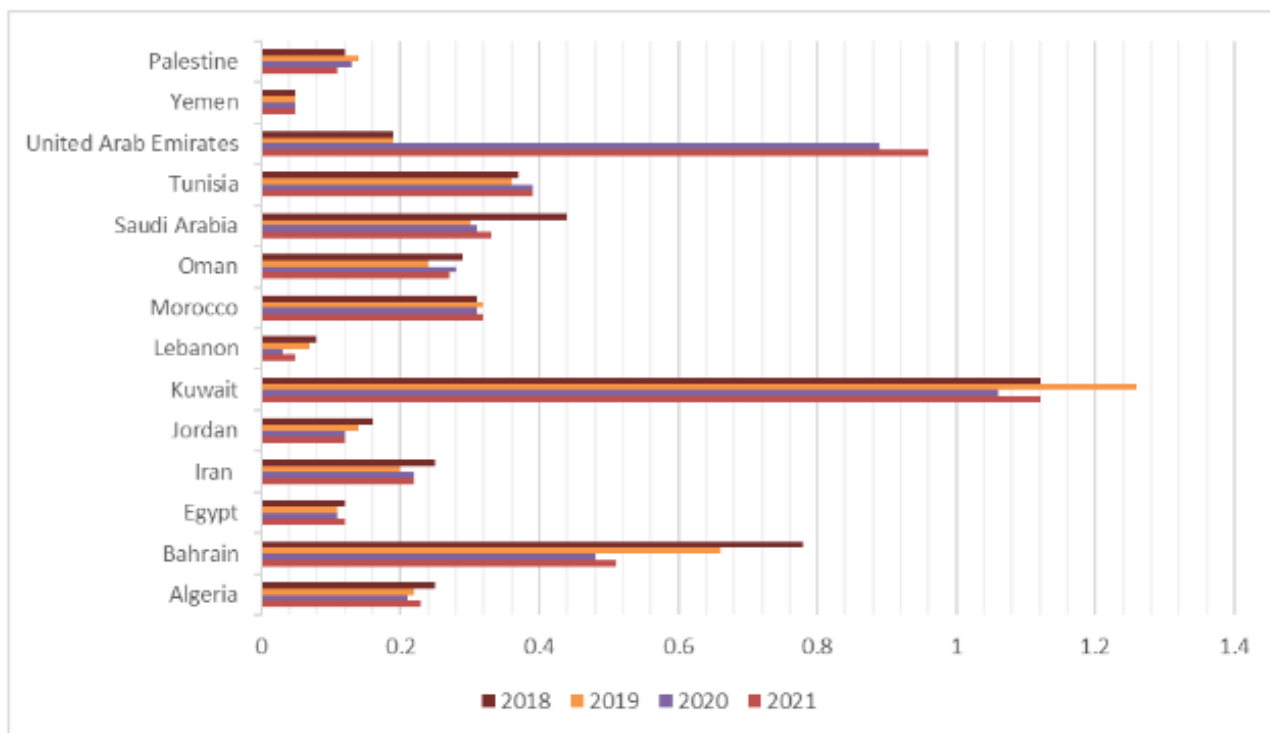


Source: [Portail de données de la FAO sur les indicateurs des ODD](#). Consulté en décembre 2023.

10. L'indice d'orientation agricole<sup>5</sup> mesure les dépenses publiques dans l'agriculture, mais ne mesure pas les autres flux de financement, tels que les financements privés ou l'APD dans ce secteur. Il ressort de cet indice que **l'agriculture souffre d'un déficit important de financement dans la région** (figure 1). **L'indice d'orientation agricole de la région Proche-Orient et Afrique du Nord s'établit à un niveau très faible par rapport à la moyenne mondiale (0,32 contre 0,45)**. Son niveau est **particulièrement faible (0,17) dans les pays qui ne font pas partie du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG)**.

<sup>5</sup> L'indice d'orientation agricole des dépenses publiques est défini comme étant le rapport entre la part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture et la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB), étant entendu que l'agriculture comprend les cultures, la sylviculture, la pêche et la chasse.

Figure 2: Indice d'orientation agricole des dépenses publiques dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (2018-2021)



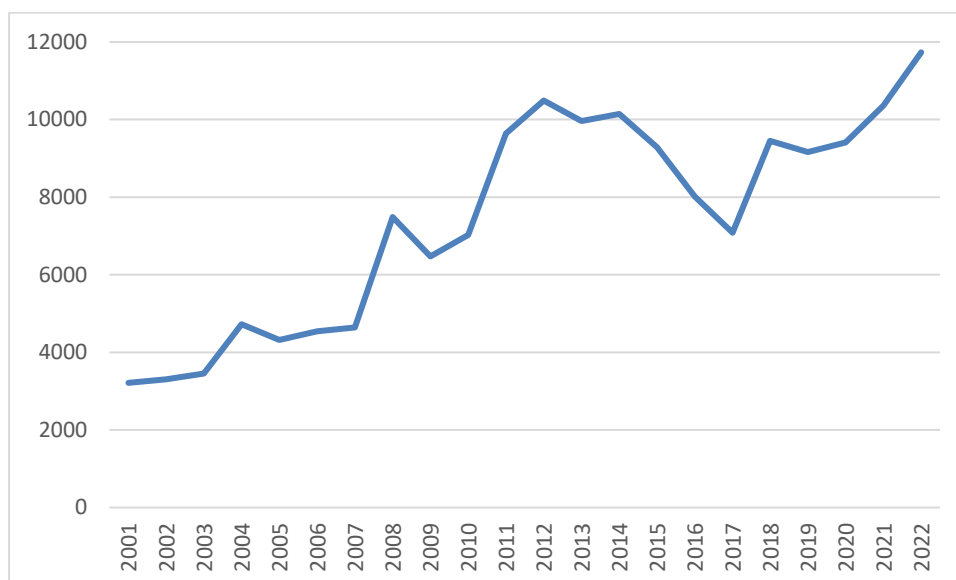
Notes: The score of Agriculture Orientation Index (AOI) less 1 implies a lower orientation towards the agriculture sector; Government spending in agriculture includes spending on sector policies and programs; soil improvement and soil degradation control; irrigation and reservoirs for agricultural use; animal health management, livestock research and training in animal husbandry; marine/freshwater biological research; afforestation and other forestry projects; etc.; The NENA countries covered by the FAOSTAT database. Source: FAOSTAT, available at <https://www.fao.org/faostat/en/#data/IC> (accessed 7 August 2023).

11. Parmi les pays qui ne font pas partie du CCG dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, **les pays du Maghreb affichent un indice d'orientation agricole des dépenses publiques relativement plus élevé** et les **pays du Machreq, un indice particulièrement faible** (figure 2). **Dans les pays membres du CCG, l'indice d'orientation agricole est plus élevé en raison non seulement de dépenses plus importantes dans l'agriculture par rapport aux autres dépenses publiques, mais aussi de la part plus faible de l'agriculture dans le PIB.**

### III. Situation actuelle du financement pour l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, et déficit à combler dans la région

#### A. Niveaux de financement actuels

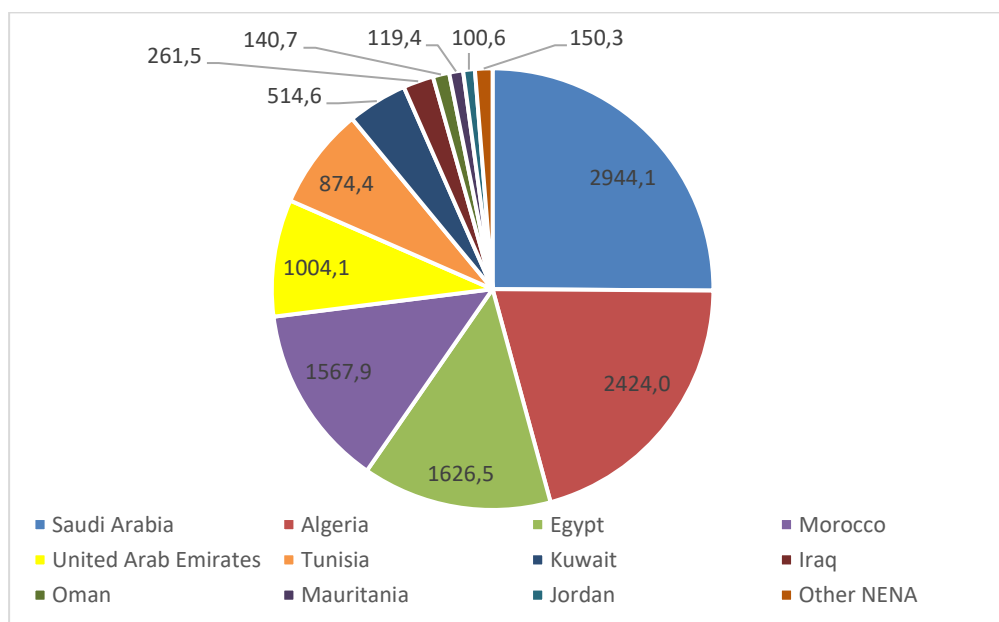
Figure 3: Dépenses dans l'agriculture, les forêts et la pêche dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en millions d'USD)



Source: FAO (Division de la statistique)

12. **Les dépenses publiques dans l'agriculture, les forêts et la pêche** se sont élevées à 11,7 milliards d'USD en 2022, un montant en hausse par rapport aux **10,4 milliards dépensés en 2021** (figure 3). On observe une progression du soutien interne accordé à ces secteurs depuis 2001, une tendance qui s'est parfois inversée, comme entre 2014 et 2017.

Figure 4: Dépenses publiques dans l'agriculture, les forêts et la pêche dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord



Source: FAO (Division de la statistique)

13. **En 2022, les pays qui ont accordé les niveaux de soutien interne les plus importants à l'agriculture ont été l'Arabie saoudite (2,9 milliards d'USD), en haut du classement, puis l'Algérie (2,4 milliards), l'Égypte (1,6 milliard), le Maroc (1,6 milliard), les Émirats arabes unis (1,0 milliard), la Tunisie (0,9 milliard) et le Koweït (0,5 milliard) (figure 4).**

14. On entend par «**aide publique au développement**» (APD) l'aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement<sup>6</sup>. L'APD est la principale source de financement de l'aide au développement. Les dons au titre de l'APD en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire constituent l'une des principales sources de financement du développement qui sont consacrées à la réalisation de l'ODD 2<sup>7</sup>.

---

<sup>6</sup> Les apports d'APD en faveur des pays et des territoires figurant dans la liste des bénéficiaires établie par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et en faveur d'organisations multilatérales de développement:

- i. émanent d'organismes publics, y compris les États et les collectivités locales, ou d'organismes agissant pour le compte d'organismes publics;
- ii. sont assortis de conditions favorables (dons et prêts concessionnels) et ont pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement.

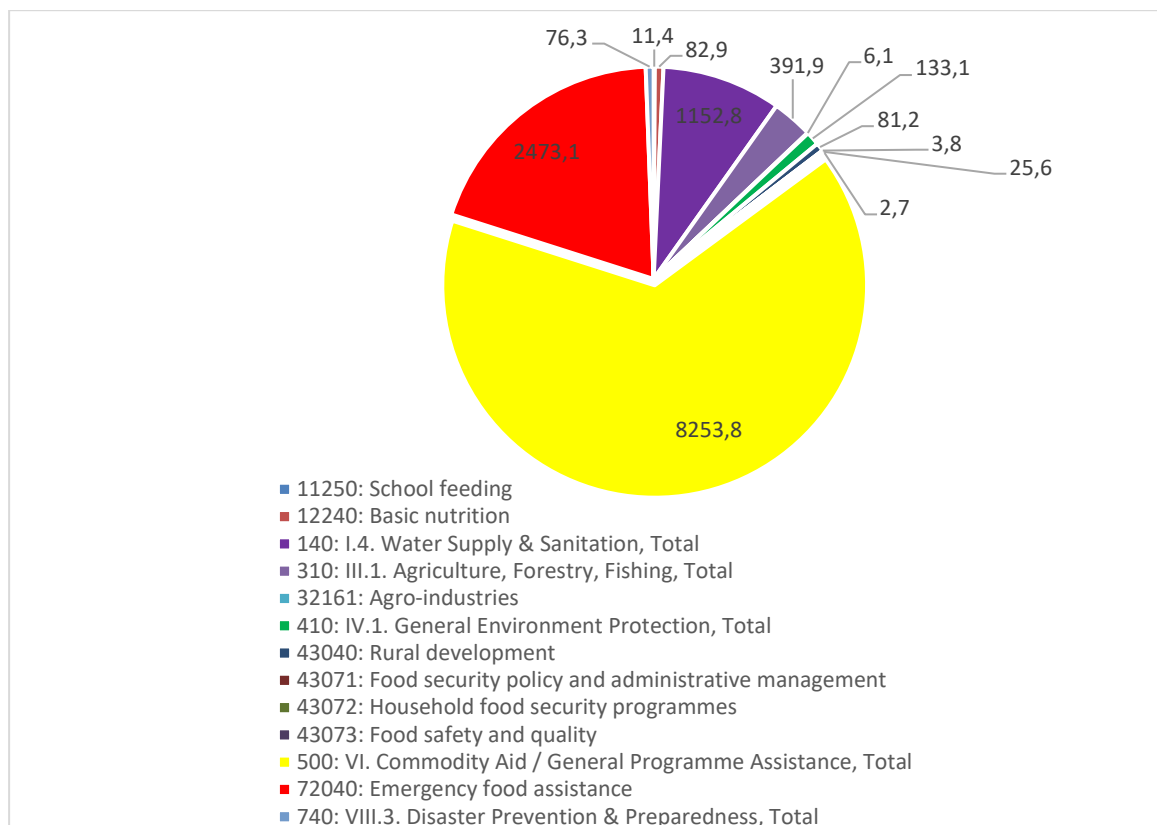
Voir OCDE, <https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/aide-publique-au-developpement.htm>. Consulté en décembre 2023.

<sup>7</sup> O. Perera, C. Smaller, K. Elharty et L. Lefebvre. *Unleashing the Catalytic Power of Donor Financing to Achieve SDG 2. Consultation Draft*.

<https://www.convergence.finance/api/file/b596a550dc079e4e805b1c8635d00d8b:ad77ee0c1c803b3c10dc38d2992ac3f5dbe4552d5c18cff0da362ee555461d62dc053d04c9797dc57a889d52be20f8891fdb94f52e1318e037734447a4a8822e44f21b84279941dee791de1162b0652c77dc961761e31508581f2dac62d3c314d49d98221effd2c5dc cbb8c8c643d0d92abe1fe08687e0dc3def18b7c338531e56425f78dc50589ea07cb1c293ddf21e7c3bb16fe225961f222dd1bed3f09868caf932aa686d658f8c34a66c8d27a>.



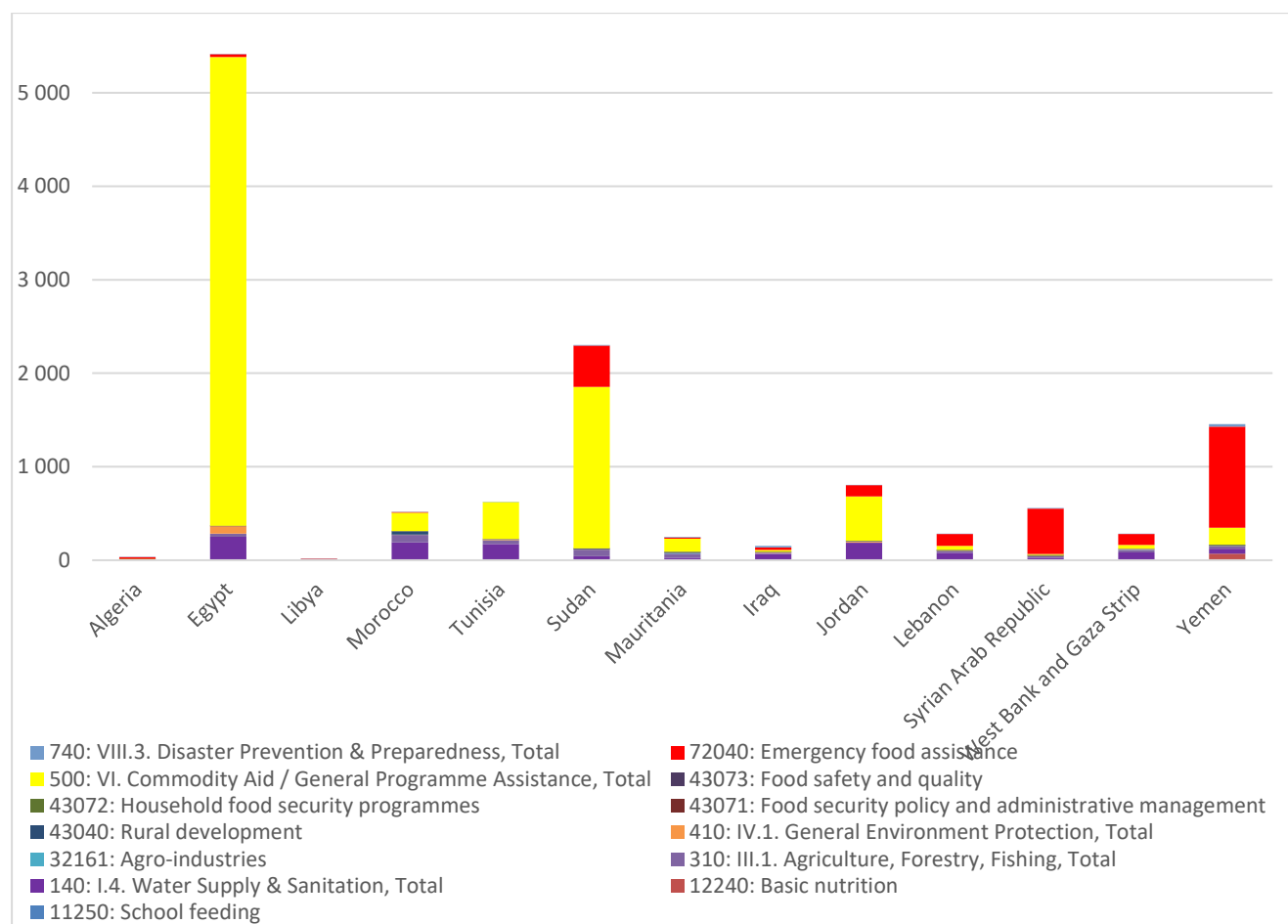
Figure 5: Répartition sectorielle de l'APD dans un échantillon de secteurs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en millions d'USD)



Source: Système de notification des pays créanciers (SNPC) de l'OCDE.

[https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&\\_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#). Consulté en décembre 2023.

Figure 6: Répartition par pays et par secteur de l'APD dans un échantillon de secteurs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en millions d'USD)

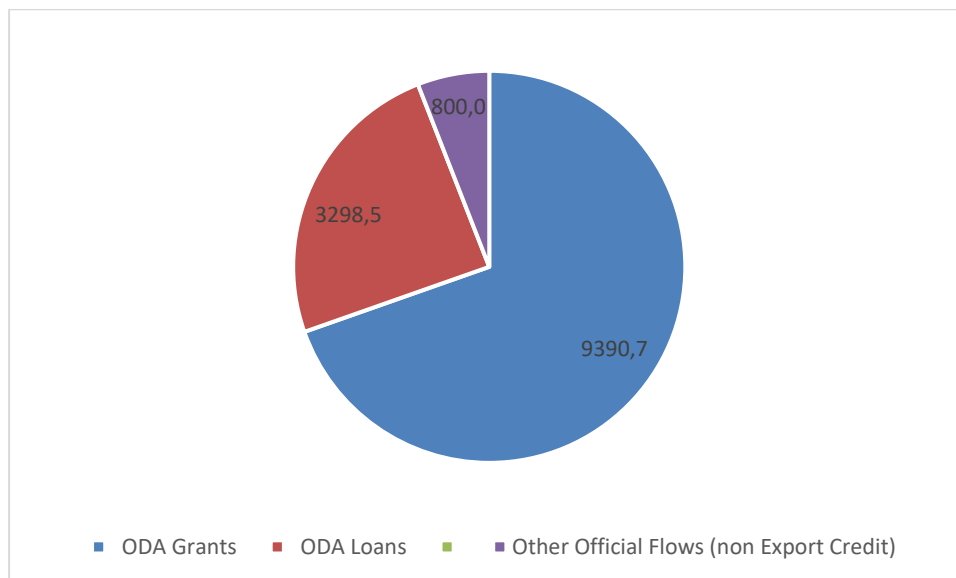


Source: SNPC de l'OCDE.

[https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&\\_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#). Consulté en décembre 2023.

15. **Le montant total des apports d'APD pour l'agriculture, la nutrition, la protection de l'environnement, l'eau, la prévention des catastrophes et l'aide sous forme de produits de base et de produits alimentaires a atteint 12,7 milliards d'USD en 2021** (30,3 pour cent du total des apports d'APD aux pays concernés). Les apports les plus importants ont été effectués en faveur de **l'aide sous forme de produits de base et de l'aide-programme générale** (figure 5) (8,3 milliards d'USD, soit 19,5 pour cent du montant total des apports d'APD à la région Proche-Orient et Afrique du Nord). La majorité de ces apports ont été accordés à l'Égypte (5,0 milliards), au Soudan (1,7 milliard), à la Jordanie (0,5 milliard) et à la Tunisie (0,4 milliard) (figure 6). Les autres secteurs qui ont bénéficié d'apports d'APD en 2021 sont, en ordre d'importance: **l'assistance alimentaire d'urgence** (2,5 milliards d'USD, soit 5,9 pour cent du montant total des apports d'APD à la région Proche-Orient et Afrique du Nord, essentiellement au profit du Yémen [1,1 milliard], de la République arabe syrienne [0,5 milliard) et du Soudan [0,4 milliard]); **la distribution d'eau et l'assainissement** (1,2 milliard d'USD, soit 2,7 pour cent du montant total des apports d'APD à la région Proche-Orient et Afrique du Nord, essentiellement au profit de l'Égypte, du Maroc, de la Jordanie et de la Tunisie [0,2 milliard]); **l'agriculture, la sylviculture et la pêche** (0,4 milliard d'USD, soit 0,9 pour cent du montant total des apports d'APD, essentiellement au profit du Maroc [79,3 millions], du Soudan [71,0 millions] et de la Mauritanie [45,1 millions]); et **la protection de l'environnement général** (0,1 milliard, soit 0,3 pour cent du montant total des apports d'APD, essentiellement au profit de l'Égypte [80,1 millions]).

Figure 7: Apports d'APD à la région Proche-Orient et Afrique du Nord (en millions d'USD)



Source: SNPC de l'OCDE.

[https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&\\_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1&_ga=2.106586691.1325382171.1702987682-1222714590.1688402070#). Consulté en décembre 2023.

16. Les apports d'APD à la région (12,7 milliards d'USD) sont répartis comme suit: **dons** (9,4 milliards, soit **69,6 pour cent**), **prêts** (3,3 milliards, soit **24,5 pour cent**) et **autres apports d'APD** (0,8 milliard, soit **5,9 pour cent**) (figure 7).

17. **La base de données FAOSTAT permet d'évaluer plus finement les apports d'APD au secteur de l'agriculture dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.** Selon FAOSTAT, **4,1 milliards d'USD d'APD ont été versés en 2021 aux pays de la région** dans les secteurs suivants: aide alimentaire et nutritionnelle (2,9 milliards); agriculture, sylviculture, pêche (0,5 milliard); autres secteurs de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (0,3 milliard); protection de l'environnement général (0,2 milliard); développement rural (0,1 milliard); agro-industrie (72,6 millions); et sécurité alimentaire et sécurité sanitaire des aliments (31,3 millions). Ce montant représentait 8,7 pour cent du montant total des apports d'APD accordés à la région (47,0 milliards, selon FAOSTAT)<sup>8</sup>.

18. On entend par «**financement mixte**» l'utilisation de financements à des conditions favorables de donateurs et de fondations philanthropiques pour mobiliser des financements commerciaux auprès d'institutions de financement du développement et d'investisseurs privés afin de soutenir des projets trop risqués et aux rendements insuffisants pour les investisseurs privés<sup>9</sup>. Le montant de l'APD engagé

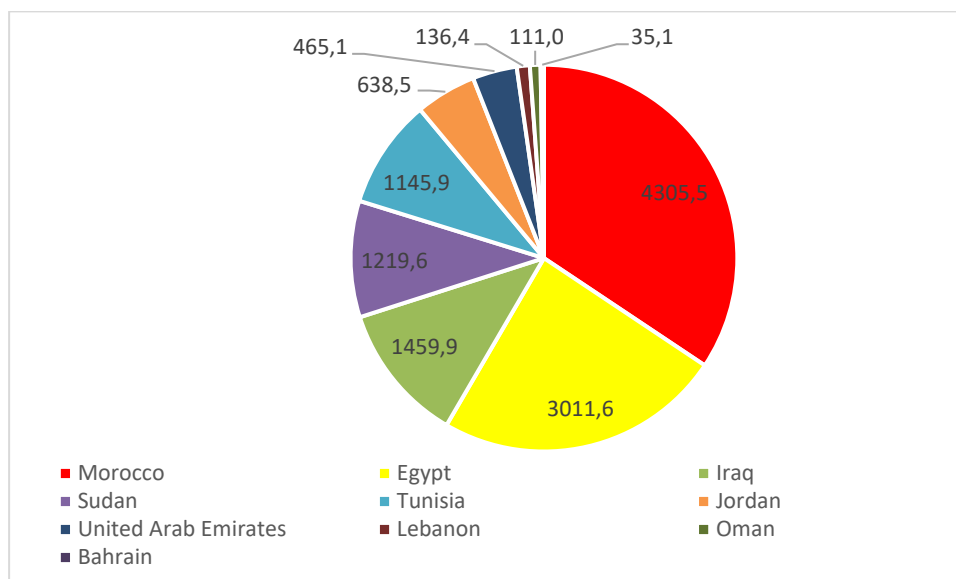
<sup>8</sup> Source: FAOSTAT. Flux d'aide au développement destinés à l'agriculture, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/EA>. Consulté en décembre 2023.

<sup>9</sup> O. Perera, C. Smaller, K. Elharty et L. Lefebvre. *Unleashing the Catalytic Power of Donor Financing to Achieve SDG 2. Consultation Draft*. <https://www.convergence.finance/api/file/b596a550dc079e4e805b1c8635d00d8b:ad77ee0c1c803b3c10dc38d2992ac3f5dbe4552d5c18cff0da362ee555461d62dc053d04c9797dc57a889d52be20f8891fdb94f52e1318e037734447a4a8822e44f21b84279941dee791de1162b0652c77dc961761e31508581f2dac62d3c314d49d98221effd2c5dc cbb8c8c643d0d92abe1fe08687e0dc3def18b7c338531e56425f78dc50589ea07cb1c293ddf21e7c3bb16fe225961f222dd1bed3f09868caf932aa686d658f8c34a66c8d27a>.

dans des financements mixtes correspond à **environ 2 à 3 pour cent du montant total de l'APD dans le monde**<sup>10</sup>.

19. Les **banques multilatérales et bilatérales de développement** sont les autres grandes sources de financement du développement. Elles acheminent les dons et les prêts de donateurs bilatéraux, mais utilisent aussi leurs propres capitaux pour fournir des financements assortis de conditions favorables et des financements aux taux du marché. Par exemple, **en 2023, la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement se sont engagées à investir respectivement 10 milliards et 5 milliards d'USD dans des programmes de transformation agricole durable**<sup>11</sup>.

Figure 8: Crédits à l'agriculture, aux forêts et à la pêche (2021, en millions d'USD)



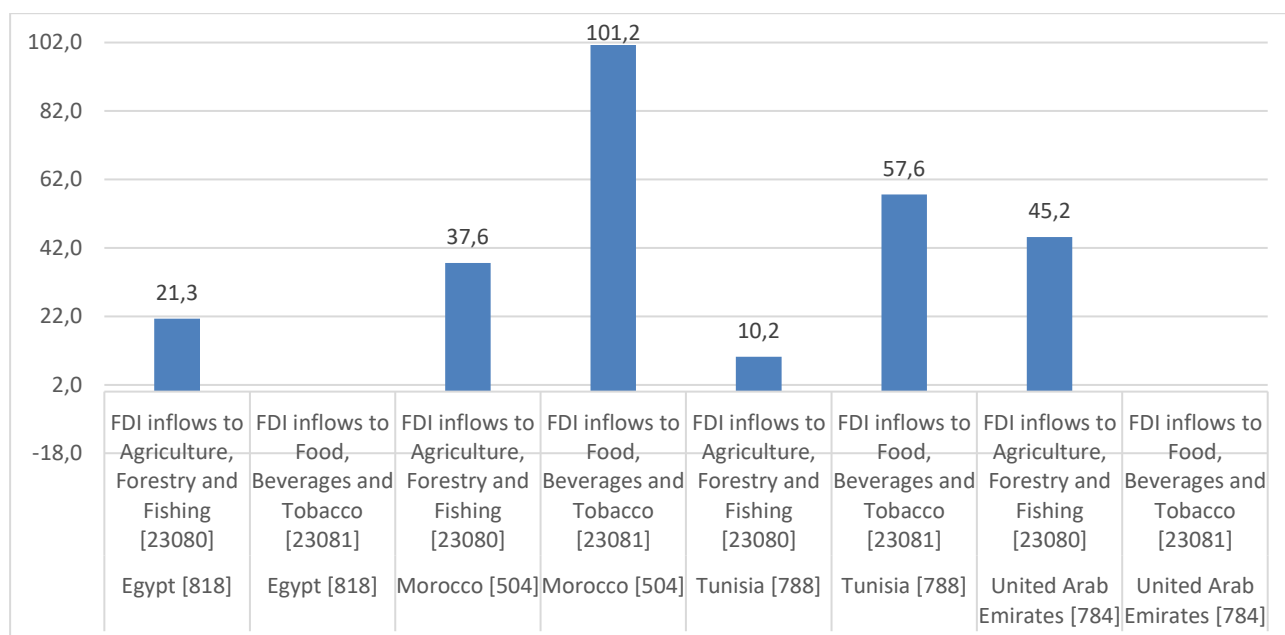
Source: FAOSTAT. Crédits à l'agriculture. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/IC>. Consulté en décembre 2023.

20. Les **crédits à l'agriculture, aux forêts et à la pêche** ont atteint **12,5 milliards d'USD** dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord en 2021. Des crédits supérieurs à un milliard d'USD ont été engagés dans les pays suivants: Maroc (4,3 milliards), Égypte (3,0 milliards), Iraq (1,5 milliard) et Tunisie (1,2 milliard) (figure 8). On observe une tendance à la hausse des crédits à l'agriculture, aux forêts et à la pêche depuis 2006, notamment dans les pays du Machreq et du Maghreb.

<sup>10</sup> Convergence. 2021. *The State of Blended Finance 2021*. En ligne. Consulté en septembre 2023. Disponible à l'adresse: <https://www.convergence.finance/resource/the-state-of-blended-finance-2021/view>.

<sup>11</sup> Groupe de la Banque africaine de développement. 2021. African Development Bank approves \$10 million equity investment to boost cold storage and distribution of food, pharmaceuticals, in East Africa. En ligne. Dans: *Groupe de la Banque africaine de développement*. Consulté le 14 septembre 2023. Disponible à l'adresse: <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-bank-approves-10-million-equity-investment-boost-cold-storage-and-distribution-food-pharmaceuticals-east-africa-46442>.

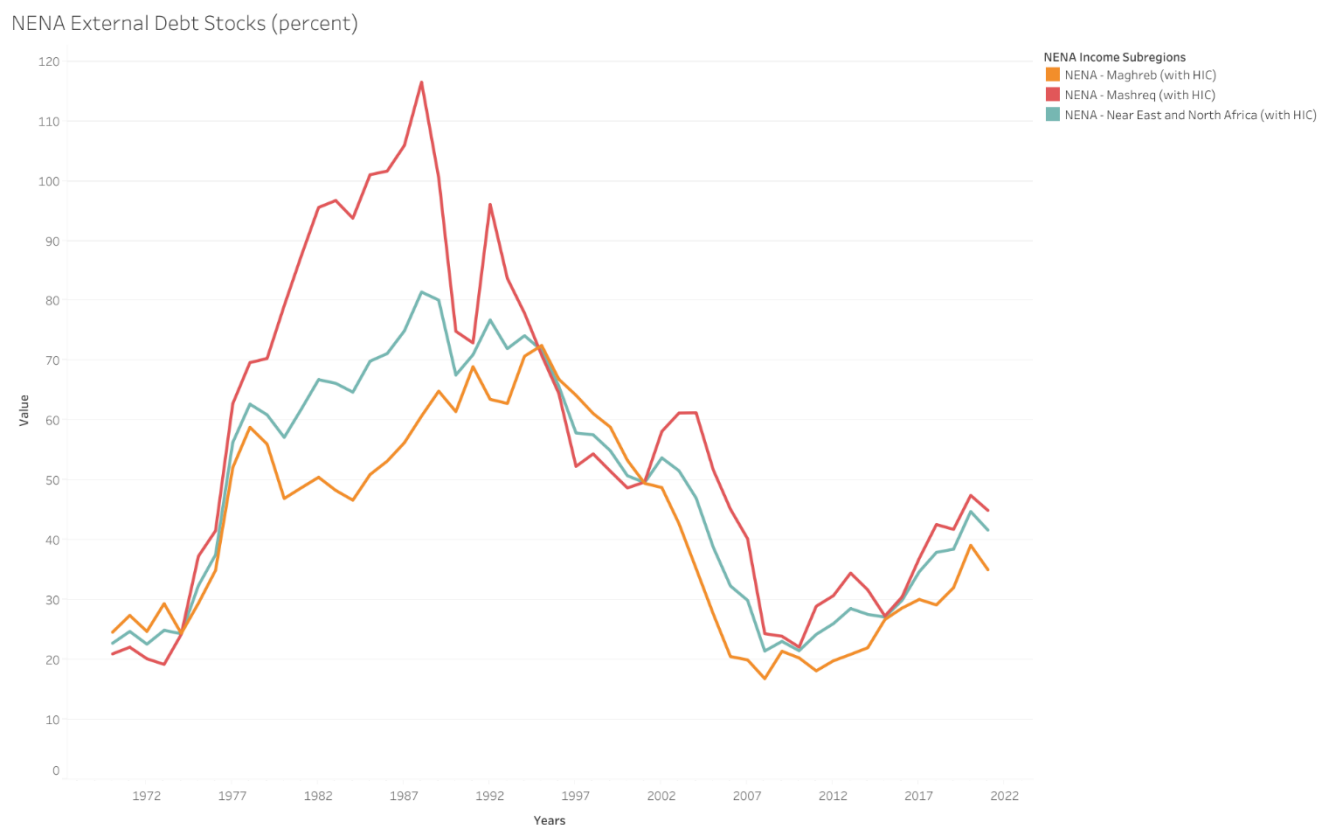
Figure 9: Investissements étrangers directs dans l'agriculture, les forêts et la pêche et dans les denrées alimentaires, les boissons et le tabac (2016, en millions d'USD)



21. **Les investissements étrangers directs (IED) dans l'agriculture, les forêts et la pêche et dans les denrées alimentaires, les boissons et le tabac** sont peu élevés par rapport aux autres sources de financement dans la région (figure 9). Les flux d'IED se sont élevés à **273,2 millions d'USD en 2016**<sup>12</sup>. La majeure partie du montant (58,2 pour cent) a été engagée dans le secteur de la transformation agroalimentaire (produits alimentaires, boissons et tabac) et l'autre partie, dans le secteur de l'agriculture, des forêts et de la pêche (41,9 pour cent).

<sup>12</sup> Dernière année pour laquelle des données étaient disponibles pour toutes les sous-régions du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord.

Figure 10: Encours total de la dette extérieure (en pourcentage du revenu national brut)



22. Le ratio entre l'encours total de la dette extérieure et le revenu national brut s'est élevé à **41,7 pour cent dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord en 2021** (45,0 pour cent dans les pays du Machreq et 35,1 pour cent dans les pays du Maghreb). **Le fardeau de la dette extérieure s'alourdit depuis 2008**, année au cours de laquelle les prix alimentaires internationaux ont augmenté de manière considérable (figure 10). Parallèlement, **les pays ont vu décroître leur marge de manœuvre budgétaire** en raison de la charge plus élevée que représentent les taux d'intérêt et le remboursement de la dette. Les subventions alimentaires représentent une part relativement importante des dépenses publiques de nombreux pays de la région et les prix élevés des denrées alimentaires accentuent la pression sur les comptes publics et sur les monnaies nationales, ce qui peut contraindre les États à une dévaluation et entraîner une nouvelle hausse de leur endettement.

### ***B. Le coût de l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (le déficit de financement)***

23. Selon les estimations des coûts liés à la transformation des systèmes alimentaires, qui ont été établies par Thornton *et al.* en 2023, **la région Moyen-Orient et Afrique du Nord aurait besoin d'un financement de 13,3 milliards d'USD par an**. Ces estimations tiennent compte des **quatre principaux domaines d'action à mettre en œuvre pour transformer les systèmes alimentaires**<sup>13</sup>, à savoir: 1) donner à l'agriculture et aux moyens d'existence ruraux une nouvelle orientation axée sur la préservation des écosystèmes et de la base de ressources naturelles, la réduction des inégalités sociales et la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous; 2) réduire les risques qui pèsent sur les moyens d'existence, les exploitations agricoles et les chaînes de valeur, de sorte que les acteurs des systèmes

<sup>13</sup> Définis par Steiner, A., *et al.* 2020. *Actions to Transform Food Systems under Climate Change*. Wageningen. Programme de recherche du CGIAR sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire (CCAFS). Pays-Bas.

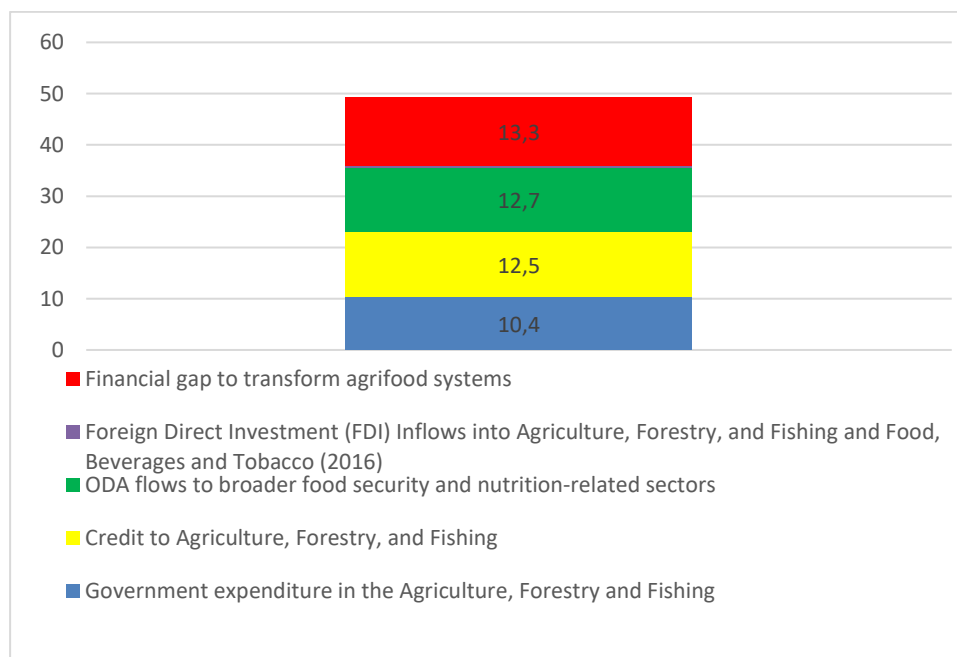
alimentaires puissent prévoir les phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, y faire face et s'en relever; 3) produire, transformer, distribuer et consommer des denrées alimentaires en adoptant des pratiques qui génèrent moins de gaz à effet de serre et limitent les pertes et le gaspillage alimentaires; 4) réorienter les politiques, les financements, l'appui aux mouvements sociaux et les systèmes d'innovation.

24. Bien que la Türkiye soit prise en compte dans le calcul du déficit de financement à combler pour transformer les systèmes agroalimentaires, **ce déficit pourrait être sous-estimé par rapport à celui d'autres régions du monde, en raison des défis importants auxquels la région Proche-Orient et Afrique du Nord est confrontée dans la reconfiguration de ses systèmes agroalimentaires** (voir la section 1 de la présente note d'information).

#### IV. Conclusions et recommandations: un appel à accroître le financement pour l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition et un aperçu de la voie à suivre

##### Conclusions

Figure 11: Niveaux de financement actuels des systèmes agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et déficit de financement (2021, en milliards d'USD; IED de 2016)



Source: Voir les figures précédentes de la présente note d'information.

N.B.: Les données disponibles les plus représentatives des IED datent de 2016.

25. **D'après les données de la présente note d'information, les systèmes agroalimentaires dans les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord ont reçu des financements d'un montant de 35,9 milliards d'USD en 2021: 12,7 milliards en APD** au profit de secteurs plus larges associés à l'agriculture, tels que l'aide sous forme de produits de base et de produits alimentaires, la nutrition, l'environnement et l'eau; **12,5 milliards en crédits bancaires** à l'agriculture, aux forêts et à la pêche; **10,4 milliards sous forme de dépenses publiques nationales**; et 0,3 milliard d'IED (les données relatives aux IED datent de 2016 (figure 11). Cette estimation des niveaux de financement actuels ne comprend pas les dépenses de consommation ni les flux financiers des secteurs du commerce et de la vente au détail de denrées alimentaires dont bénéficient les systèmes agroalimentaires locaux. **D'après une estimation, le financement supplémentaire nécessaire pour**

**transformer les systèmes agroalimentaires dans la région – autrement dit le déficit de financement à combler – s’élève à au moins 13,3 milliards d’USD par an.**

**Recommandations**

26. Confrontée à des niveaux record de faim et d’insécurité alimentaire, la région Proche-Orient et Afrique du Nord est loin d’être en voie de réaliser l’ODD 2. De surcroît, les principaux facteurs à l’origine de l’augmentation de la faim, de l’insécurité alimentaire et de la malnutrition s’aggravent dans la région, à savoir les conflits, le changement climatique et les ralentissements et fléchissements économiques, dont les effets se conjuguent à ceux des inégalités et de l’inaccessibilité économique d’une alimentation saine. Pour inverser la tendance à la recrudescence de la sous-alimentation dans la région et lutter contre le triple fardeau de la malnutrition, il faut transformer les systèmes alimentaires, ce qui nécessite un financement considérable.

27. Il est essentiel de réorienter l’appui qui est actuellement apporté à l’agriculture au niveau national afin de rendre les systèmes agroalimentaires plus rationnels et efficaces et de cibler des produits alimentaires et agricoles plus nutritifs qui ont une moindre empreinte écologique. Cependant, la réorientation des budgets publics ne sera pas suffisante pour atteindre les cibles de l’ODD 2, et la transformation des systèmes agroalimentaires passera par une augmentation significative des financements. Comme les États de la région (à l’exception des États exportateurs de pétrole du Conseil de coopération du Golfe) ont une marge de manœuvre budgétaire limitée, il sera nécessaire d’accroître les financements privés et les financements mixtes public-privé et de déployer de nouveaux mécanismes de financement innovants à plus grande échelle.

28. Les flux d’investissement dans les systèmes alimentaires de la région Proche-Orient et Afrique du Nord sont plus difficiles à débloquer en raison de leurs risques intrinsèques. Or, les capitaux assortis de conditions favorables de donateurs d’APD et d’institutions financières internationales peuvent atténuer les risques d’investissement et ouvrir de nouvelles perspectives dans ce domaine. En complétant les capitaux d’investissement au moyen de capitaux à des conditions favorables, les mécanismes de financement innovants peuvent contribuer à combler le déficit de 13,3 milliards d’USD dans les systèmes alimentaires de la région et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

29. La combinaison de capitaux d’investissement privés et de capitaux accordés à des conditions favorables s’effectue dans le cadre de mécanismes de financement innovants, tels que les garanties en cas de perte pour les organismes de prêt ou d’assurance, les investissements à impact dans l’innovation sociale, les financements axés sur les résultats, les obligations vertes, les conversions de créances, les garanties de marché (agriculture contractuelle), les fonds d’investissement à impact, les pôles de financement innovant, les incubateurs, les accélérateurs, les prélèvements et taxes obligatoires, les prix et récompenses, les obligations pour le développement et les échanges de droits d’émission de carbone.

30. Certains de ces mécanismes financiers innovants seront examinés en détail dans l’édition 2024 du rapport sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.